

ON LACHERA RIEN !

Ce samedi 13 avril, un reportage très enrichissant a été diffusé sur France 2 concernant entre autre l'acquisition de Laser Contact par la Holding Armatis et la politique de délocalisation menée par notre PDG, Mr Akriche. Ce reportage intitulé " Dans les usines du démarchage téléphonique, trois ans après " est disponible sur Internet.

Il est annoncé dans un premier temps que le site Armatis-lc de Villeneuve d'ascq vient de passer en 1 an de 377 à 280 salariés, soit une baisse de 30% des effectifs. 140 emplois sont menacés pour juin 2013 dû à la fin du contrat lié avec l'opérateur Bouygues Telecom. Les employés n'ont en plus aucune visibilité quant à leur avenir : « On ne sait pas ce qu'il va se passer au 30 juin » explique un délégué syndical du site de Villeneuve d'ascq qui confirme ce que notre équipe Sud de ce site annonce depuis plusieurs semaines...

Contrairement aux annonces faites par la direction de Armatis cette délocalisation n'a en aucun cas été imposée à 100 % par Bouygues Telecom. En effet, un interlocuteur de l'opérateur interrogé par une journaliste explique que la décroissance de l'activité sur le site nordiste est établie depuis fin 2012. Bouygues lançant un appel d'offre pour réduire ses coûts, Armatis-lc a proposé dans les plus brefs délais à l'opérateur d'établir un centre d'appel à Porto au Portugal.

Le Portugal est donc plus attractif, mais à quel point pour nos dirigeants? On apprend dans le reportage par le biais d'une chargée au recrutement Armatis-lc de Porto que les téléconseillers vont être rémunérés sur "la base de 650 euros bruts mensuel, plus la possibilité d'avoir 50 euros de prime en fonction de l'atteinte des objectifs qui vous seront fixés." L'équation est assez simple, 2 téléconseillers portugais sont égaux à 1 téléconseiller français en terme de coûts.

Une formatrice portugaise vient discréditer nos dirigeants quant à la préservation de l'emploi en France et tout le baratin sur le label social. Nous vous laissons apprécier le discours tenu au téléconseillers portugais : "En france, ils licencient et ça coûte ... On va jouer franc-jeu mais vous le savez déjà, ça coute beaucoup moins cher de payer un téléconseiller qu'en France. On va en payer 2 ici, on en paye un en France . Autrement dit : je vais payer 200 personnes ici je ne vais en payer que 100 en France. Moi je suis Bouygues, je viens ici!"

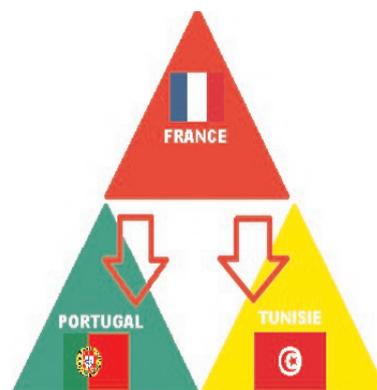
Après cette mise en bouche qui ruine totalement le crédit des valeurs d'Armatiss-lc, on apprend également sur les conditions du contrat de travail local :

- ⊃ 40 heures/semaine
- ⊃ Amplitude horaire de 7h à 22 heures du lundi au dimanche
- ⊃ Le dimanche travaillé est considéré comme un jour de travail "normal"

L'ensemble de ces éléments, notre PDG ,Mr Akriche, les justifie dans le reportage et nous vous laissons constater sa grande lucidité : "On s'implante en Europe, dans l'ensemble de la communauté européenne". La journaliste lui rétorque effectivement dans des pays où la main d'œuvre est moins chère. Réponse : " Elle est ce qu'elle est (la main d'œuvre). Armatis a eu pendant des années une politique citoyenne nationale, maintenant nous optons pour une politique citoyenne européenne."

Le constat est donc établi. Nos dirigeants ont choisi le chemin de la simplicité. Un client a lésiné trop sur les coûts, pas de problème, créons un site à l'étranger. Les syndicats ne comptent pas laisser nos sites se dépeupler au compte gouttes.

Ensemble construisons une alternative aux choix de l'argent roi !



Nous avons la solution ...pour mieux les exploiter !

